



Séparation, concubinage, enfant

Par **stephaniehelene**, le **22/06/2013 à 12:26**

Bonjour, mon conjoint et moi (on vit en union libre) voulons se séparer, y a pas de problème là dessus.
Par contre mon gros problème c'est qu'il me menace d'aller au tribunal pour avoir la garde de notre fille, **il me menace de me ruiner en frais d'avocat et de procès** (je n'ai pas beaucoup de moyens) **et aussi il veut s'appuyer sur des témoignages de sa famille** (parent, frère, sœur, oncle, tante, cousin tout le paquet) **pour dire que c'est un bon père** (et je dois dire qu'il l'est vraiment sauf le weekend) **et moi j'ai vraiment peur de perdre ma fille et de ne la voir que 1 ou 2 weekend par moi, je ne le supporterai pas!!** donc je reste avec lui pour être avec elle, mais c'est vraiment dur.... je veux partir d'ici....avec ma fille que j'aime plus que tout !!!

Par **Lag0**, le **22/06/2013 à 12:55**

Bonjour,
Si vous êtes en union libre, vous êtes concubins, pas conjoints...
Si vous vous séparez, c'est le droit de votre concubin, père de l'enfant, de saisir la justice pour demander la garde de l'enfant. Le JAF décidera si vous ne pouvez pas vous mettre d'accord sur la résidence de l'enfant.

Par **amajuris**, le **22/06/2013 à 13:18**

bjr,
vous voulez partir avec votre fille sauf que c'est également la fille de votre concubin qui a les mêmes droits et obligations que vous sur cet enfant.
ncdt